# Sur les hauteurs de Port Barton - Palawan

Eau · Philippines

| | |
|---|---|
| **Coordonnées GPS** | 10.41356, 119.16577 |
| **Altitude** | 0 m |
| **Hauteur maximale** | 120 m max |
| **Accès** | Accès à pied < 1 000 m |
| **Aérodrome le plus proche** | Aéroport de San Vicente<br>17 km, direction NE · spot 7 m plus bas |
| **Référence du spot** | 301820 |




Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

## Soleil (heures locales, UTC+08:00)

| Jour | Aube | Lever | Coucher | Crépuscule | Durée du jour | Heure dorée |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Mar. 17 nov.** | 05:37 | 05:59 | 17:37 | 18:00 | 11 h 38 | 05:59–06:29 · 17:08–17:37 |
| **Mer. 18 nov.** | 05:37 | 05:59 | 17:37 | 18:00 | 11 h 37 | 05:59–06:29 · 17:08–17:37 |
| **Jeu. 19 nov.** | 05:38 | 06:00 | 17:37 | 18:00 | 11 h 37 | 06:00–06:30 · 17:08–17:37 |

## Aérodromes à proximité

| Aérodrome | Type | Distance | Altitude |
|---|---|---|---|
| Aéroport de San Vicente | Aérodrome | 17 km, direction NE | 7 m |

## Description

Accès en voiture sur les hauteurs au sud de Port Barton par une piste se révélant impraticable pour aller plus loin jusqu'à White Beach (même en 4x4). Donc décollage des hauteurs et magnifique vue sur la baie de Port Barton. Survol de la mangrove en contrebas et vue lointaine sur White Beach en prenant un peu de hauteur et en se dirigeant vers le sud. Vol facile, décollage dégagé et très bonne vue sur le drone puisque qu'on a la possibilité de se mettre en surplomb. Bons vols ;)

**Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.**

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=301820

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

# Préparer le vol

## Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

## Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

*Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.*

## Liens utiles

**Carte des zones UAS autour du spot :** https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=10.41356&lon=119.16577
**Bibliothèque du télépilote :** https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

## Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.